

**SEPTEMBRE-OCTOBRE 1987**

**69° ANNÉE — N° 767**

**PROTECTION  
ET ASSISTANCE**

# **revue internationale de la croix-rouge**



INTER ARMA CARITAS

---

GENÈVE  
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE  
FONDÉ EN 1863

## COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- M. CORNELIO SOMMARUGA, docteur en droit de l'Université de Zurich, d' h.c. *rer. pol.* de l'Université de Fribourg (Suisse), *président* (membre depuis 1986)
- M<sup>me</sup> DENISE BINDSCHIEDLER-ROBERT, docteur en droit, professeur honoraire de l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève, juge à la Cour européenne des droits de l'homme, *vice-présidente* (1967)
- MM. MAURICE AUBERT, docteur en droit, *vice-président* (1979)  
ULRICH MIDDENDORP, docteur en médecine, chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal, Winterthour (1973)  
ALEXANDRE HAY, docteur h.c. des Universités de Genève et de Saint-Gall, avocat, ancien directeur général de la Banque nationale suisse, *président de 1976 à 1987* (1975)  
RICHARD PESTALOZZI, docteur en droit, ancien vice-président du CICR (1977)  
ATHOS GALLINO, docteur honoris causa de l'Université de Zurich, docteur en médecine, maire de Bellinzone (1977)  
ROBERT KOHLER, docteur ès sciences économiques (1977)  
RUDOLF JÄCKLI, docteur ès sciences (1979)  
DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur à l'Université de Zurich (1961-1973) (1980)  
HANS HAUG, docteur en droit, professeur honoraire de l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, ancien président de la Croix-Rouge suisse (1983)  
PETER ARBENZ, licencié ès sciences politiques (1983), (*en congé depuis mars 1986*)  
PIERRE KELLER, docteur en philosophie en relations internationales (Yale), banquier (1984)  
RAYMOND R. PROBST, docteur en droit, ancien ambassadeur de Suisse, ancien secrétaire d'Etat au Département fédéral des Affaires étrangères à Berne (1984)  
ODILO GUNTERN, docteur en droit, ancien député au Conseil des Etats (1985)  
ANDRÉ GHELFI, ancien secrétaire central et vice-président de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie (1985)
- M<sup>me</sup> RENÉE GUIBAN, secrétaire générale de l'« Institut de la Vie » international, membre de la fondation suisse *Pro Senectute*, membre de l'« International Association for Volunteer Effort » (1986)
- MM. DANIEL FREI, professeur de science politique à l'Université de Zurich (1986)  
ALAIN B. ROSSIER, docteur en médecine, ancien professeur de rééducation des paraplégiques à l'Université de Harvard, *privat-docent* à la faculté de médecine de l'Université de Genève, président de la Société médicale internationale de paraplégie (1986)
- M<sup>me</sup> ANNE PETITPIERRE, docteur en droit, avocate, diplômée de l'Ecole d'Interprètes de Genève (1987)
- M. PAOLO BERNASCONI, avocat, *lic. iur.*, chargé de cours de droit pénal économique aux Universités de Saint-Gall et de Zurich, ancien Procureur Général à Lugano, commissaire de la Fondation suisse *Pro Juventute* (1987)

---

### CONSEIL EXÉCUTIF

- M. CORNELIO SOMMARUGA, *président*  
M. MAURICE AUBERT  
M. RICHARD PESTALOZZI  
M. ATHOS GALLINO  
M. RUDOLF JÄCKLI  
M. PIERRE KELLER  
M. ANDRÉ GHELFI

REVUE INTERNATIONALE  
DE LA CROIX-ROUGE

SOMMAIRE

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1987  
N° 767

PROTECTION ET ASSISTANCE

**Jean-Luc Blondel:** L'assistance aux personnes protégées . . . . . 471

*Ce qui fait l'originalité de la Croix-Rouge en temps de conflit armé est la conjonction de la protection et de l'assistance. Ces deux concepts que l'auteur définit et dont il examine tous les aspects sont et doivent rester indissociables, condition essentielle pour assurer la défense des victimes, le respect de la vie et de la dignité humaine, maintenir l'unité au sein du Mouvement et préserver à long terme la crédibilité de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.*

**Dr Boško Jakovljević:** Le droit à l'assistance humanitaire — Aspects juridiques . . . . . 490

*L'auteur passe au crible les règles et procédures relatives à l'assistance humanitaire et au droit à une telle assistance, en temps de conflit armé comme en temps de paix; il en relève les aspects positifs mais aussi les insuffisances. D'où la nécessité d'une plus large concertation entre les organismes intéressés pour qu'en toutes circonstances soit respecté le principe d'humanité.*

**Michael A. Meyer:** L'action humanitaire: un compromis délicat . . . 507

*Dans quelle mesure les organisations non gouvernementales peuvent-elles apporter une assistance humanitaire ou offrir une telle assistance ou encore dénoncer de graves violations des droits de l'homme? Autant de questions brûlantes auxquelles s'efforce de répondre l'auteur à travers un examen minutieux des instruments juridiques internationaux et des conditions régissant les actions de secours. Et de conclure que le compromis réalisé par le droit international humanitaire est le meilleur qu'on puisse espérer.*

467

- Peter Macalister-Smith:** Les organisations non gouvernementales et la coordination de l'assistance humanitaire . . . . . 524  
*La coordination de l'assistance humanitaire entre les institutions intergouvernementales et non gouvernementales est un phénomène complexe. L'auteur en démonte les mécanismes en mettant l'accent sur les responsabilités nationales et internationales des ONG et la nécessité d'améliorer les systèmes de coordination.*
- André Aoun:** Le rôle et l'œuvre d'une mission d'urgence . . . . . 532  
*A propos des missions d'urgence des Sociétés nationales, leurs objectifs, leurs moyens d'action, leur personnel volontaire.*

## COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- Rémi Russbach:** Le Comité international de la Croix-Rouge et la santé . . . . . 537  
*La division médicale du CICR a dix ans d'existence. Le médecin-chef du CICR retrace l'évolution de ses activités mettant l'accent sur l'adaptation des programmes et les problèmes de leur mise en œuvre.*
- Visites officielles au CICR . . . . . 547

### ACTIVITÉS EXTÉRIEURES:

- Afrique — Amérique latine — Asie — Moyen-Orient . . . . . 549

## DANS LE MONDE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

- Décès de M. Enrique de la Mata** . . . . . 557  
*L'hommage du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de la communauté internationale au Président de la Ligue décédé subitement.*
- Activités des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**
- Formation des volontaires des missions internationales de la Croix-Rouge française** . . . . . 559  
*Du contenu des divers programmes de formation de la Croix-Rouge française pour mieux préparer les volontaires aux missions d'urgence.*

<b>Le Croissant-Rouge égyptien a 75 ans</b> . . . . .	565
<i>Bilan de l'œuvre passée et actuelle du Croissant-Rouge égyptien par son Secrétaire général, M. Y. H. Darwish.</i>	
La santé, facteur de paix et de développement . . . . .	571

### FAITS ET DOCUMENTS

<b>Guillaume-Henri Dufour, homme de paix</b> . . . . .	573
<i>Aux origines de la Croix-Rouge</i>	
<b>Roger Durand: La Société Henry Dunant, ses activités, ses projets</b>	577
<i>Pour en savoir plus sur une société qui voue ses efforts à la promotion de l'œuvre et de la pensée d'Henry Dunant.</i>	
Relations avec le Conseil de l'Europe . . . . .	587
Adhésion du Royaume d'Arabie Saoudite au Protocole I . . . . .	592

### LIVRES ET REVUES

Essays on the modern law of war (Leslie C. Green) . . . . .	593
Assistance humanitaire et développement dans le tiers monde . .	595
<b>Extraits en langue arabe de la <i>Revue internationale de la Croix-Rouge</i></b> . . . . .	602

**Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)** est, avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les 145 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge reconnues, l'une des trois composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Institution humanitaire indépendante, le CICR est l'organe fondateur de la Croix-Rouge. Intermédiaire neutre en cas de conflits armés et de troubles, il s'efforce d'assurer, de sa propre initiative ou en se fondant sur les Conventions de Genève, protection et assistance aux victimes des guerres internationales et civiles, des troubles et tensions internes, apportant ainsi sa contribution à la paix dans le monde.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* est publiée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) depuis 1869. Elle a porté à l'origine le titre de « Bulletin international des Sociétés de secours aux militaires blessés », puis de « Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge ».

- Organe officiel du CICR et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,
- publication spécialisée dans le droit international humanitaire et la doctrine du CICR,
- chronique des activités internationales de la Croix-Rouge, ouvrage de référence essentiellement, qui garde la mémoire des événements,

la *Revue internationale* maintient un courant d'informations et constitue le lien nécessaire entre les membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* paraît, une fois tous les deux mois, en trois éditions principales :

en français : REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

en anglais : INTERNATIONAL REVIEW OF THE RED CROSS (depuis 1961)

en espagnol : REVISTA INTERNACIONAL DE LA CRUZ ROJA (depuis 1976)

Elle publie également, en allemand, un cahier d'*Extraits* des textes parus dans les éditions principales.

---

RÉDACTION : Jacques Meurant, d<sup>r</sup> sc. pol., rédacteur en chef

ADRESSE : Revue internationale de la Croix-Rouge  
17, avenue de la Paix  
CH - 1202 - Genève, Suisse

ABONNEMENTS : un an 30 francs suisses ; le numéro 5 francs.

Compte de chèques postaux : 12 - 1767 Genève

Compte bancaire : 129.986 Société de Banque Suisse, Genève

---

*Seuls les textes signés par le Comité international de la Croix-Rouge  
engagent la responsabilité de celui-ci.*

---